



Ville de
Rivière-Rouge

OFFRE D'EMPLOI

Technicien taxation et comptes payables

7 février 2024

La Ville de Rivière-Rouge est à la recherche de candidats pour combler un (1) poste temporaire à titre de « technicien taxation et comptes payables » pour un remplacement minimum de six (6) mois avec possibilité de prolongation.

POSTE, STATUT ET HORAIRE DE TRAVAIL

Technicien taxation et comptes payables - Classe 9

Temporaire de jour - De 3 à 5 jours/semaine

Remplacement minimum de six (6) mois avec possibilité de prolongation

DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous l'autorité de la directrice des finances, et en accord avec les politiques municipales, et en fonction des besoins de son service, la personne occupant ce poste doit :

- Faire l'encaissement des revenus et voir aux comptes à payer;
- Assurer le suivi de la gestion du module « Fournisseurs »;
- Assurer la facturation des mutations immobilières et du suivi des dossiers;
- Faire la mise à jour des fiches de contribuables et de la gestion de celles-ci (mauvaises adresses, chèques sans provision, les différentes taxes de service, etc.);
- Procéder au paiement des comptes fournisseurs et du suivi avec ceux-ci;
- Faire la vérification des factures avec les bons de commande et vérifier tous les calculs incluant celui des taxes applicables;
- Faire le classement des dossiers « Fournisseurs » et de l'entretien du fichier central des fournisseurs;
- Faire le suivi des factures avec les directeurs des différents services;
- Faire le suivi des fichiers Excel relativement à la présentation aux membres du conseil des comptes à payer, des dons aux organismes et des facturations de divers fournisseurs;
- Procéder aux achats nécessaires, et ce, sur approbation de son supérieur immédiat et procéder à l'entrée des bons de commande, le tout en conformité avec le règlement sur la délégation de pouvoir de la Ville;
- Respecter les mesures de santé et sécurité au travail dans son milieu de travail;
- Effectuer toute autre tâche connexe de même nature et en relation directe avec cet emploi.

Cette description est partielle, veuillez vous référer à la convention collective de travail pour une description plus détaillée des tâches à effectuer pour ce titre d'emploi.

EXIGENCES DU POSTE

- Posséder un DEC, diplôme d'école technique ou équivalent;
- Posséder un minimum de vingt-quatre (24) mois d'expérience dans le domaine municipal, public ou dans des fonctions similaires;
- Connaissance du logiciel PG MegaGest et/ou PG AccèsCité Finances serait un atout;
- Posséder une bonne connaissance de la suite Office (Word, Excel, Outlook);
- Être autonome, responsable et avoir le sens de l'organisation;
- Communiquer et recueillir des informations et transiger avec le public;
- Planifier et organiser ses actions en fonction d'objectifs et d'échéanciers établis;
- Lire et interpréter des documents administratifs, légaux et techniques;
- Effectuer des calculs complexes;
- Capacité à organiser son travail et à faire preuve d'initiative.

RÉMUNÉRATION

Taux horaire de 24,31 \$ à 28,24 \$, selon l'expérience et la formation.

LES PERSONNES INTÉRESSÉES DOIVENT FAIRE PARVENIR LEUR CURRICULUM VITAE AU PLUS TARD LE **VENDREDI 23 FÉVRIER 2024 AVANT 16 H** À L'ADRESSE SUIVANTE :

Poste temporaire « Technicien taxation et comptes payables »

Ville de Rivière-Rouge

25, rue L'Annonciation Sud

Rivière-Rouge QC J0T 1T0

Par télécopieur : 819 275-3676

Courriel : rh@riviere-rouge.ca

Dans le présent document, le genre masculin est utilisé au sens neutre et désigne les hommes autant que les femmes. Un test de qualification peut être exigé et la note de passage est de 75 %. La personne retenue devra également se soumettre à une entrevue dans le cadre de l'octroi de ce poste.